

DLF 65 soutient la manifestation contre l'UTV demain à Bordères (Communiqué de Debout La France 65)

Initié en 2010, le processus d'élaboration du projet d'une usine de tri mécano-biologique à Bordères sur Echez (UTV 65) a abouti..... à un échec spectaculaire en fin d'année 2015.

Le projet a été retoqué successivement par les deux instances suivantes :

- le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie pour incompatibilité avec la loi relative à la transition énergétique (impasse du projet sur le tri à la source) ;
- le Tribunal Administratif de Pau qui a finalement décidé l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation de l'UTV.

Debout la France, qui s'est positionné très en amont contre le projet de l'UTV 65, se félicite de ces décisions de bon sens prises hors du Département, décisions sans lesquelles ce projet, mal engagé techniquement et conduit sans concertation avec l'ensemble des parties prenantes, serait toujours d'actualité.

Pour autant, cinq années ont été perdues. Des sommes très importantes ont été englouties dans des études, et d'autres le seront peut-être sous forme de dédit à l'exploitant.

En tout état de cause les contribuables des Hautes-Pyrénées devront financer le coût de l'externalisation des déchets de l'ordre d'1 million d'euros par an, avant qu'une solution départementale ne soit opérationnelle. Bien entendu, il va leur falloir assumer le coût d'un nouveau projet de bout en bout : études et concertations, réalisation des investissements, mise en production... Que d'imprévision, d'irresponsabilité, de gaspillage !

Dans ce contexte, il est élémentaire de saluer le travail de fond courageux effectué par quelques particuliers et surtout par l'association ADRISE dans leur opposition sans relâche mais constructive au projet de l'UTV. Tout au long de l'élaboration du projet, les acteurs opposants et les observateurs ont constaté qu'il n'était tenu aucun compte des témoignages, remarques et propositions de solutions alternatives formulées par l'ADRISE et les personnes engagées dans le mouvement de remise en cause de l'UTV.

Rappelons que les élus des collectivités décisionnaires se sont globalement prononcés en faveur de l'UTV 65, tout particulièrement ceux de la majorité du Grand Tarbes. Or, depuis le retoquage du projet, on attend les réactions de ceux qui jusque-là promouvaient l'UTV (y compris certains écologistes) et qui ont adopté opportunément un profil bas dans la période des élections régionales.

Dans ce dossier qui concerne l'ensemble des habitants du département, il est décevant de constater que les élus ont oeuvré contre les intérêts des citoyens, lesquels apprécieront.

Le déroulement du projet UTV jusqu'à son échec constitue - fort malheureusement - un exemple de ce qui ne devrait pas exister en démocratie.

La société civile a pallié dans ce dossier les carences et irresponsabilités des institutions ; cette réalité doit être soulignée.

La loi NOTRe vient d'attribuer aux Régions la compétence en matière de traitement des déchets, et nos élus demandent pertinemment en chœur à la Région d'aller vite dans l'élaboration d'un Plan régional de prévention et de gestion des déchets.

Il faudra surtout aller dans le bon sens cette fois, sur le plan du choix des procédés de traitement, et prendre en compte utilement les arguments de ceux qui, à juste titre, se sont opposés à l'UTV.

Le mouvement Debout la France restera particulièrement vigilant sur la manière dont seront menées les phases futures d'élaboration du nouveau projet de traitement des déchets tant attendu dans les Hautes-Pyrénées, et dénoncera tout dysfonctionnement éventuel dans sa conduite.

C'est pourquoi nous soutenons la manifestation organisée par l'ADRISE demain à Bordères.

La fédération DLF 65 sera présente.

Damien Lempereur
Délégué National Debout la France
Secrétaire Départemental 65